

CALENDRIER D'AFFECTATION EN 6EME AVANCE - RENTREE 2024 Annexe 1

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
10 janvier 2024	Envoi des instructions par mël aux directeurs d'écoles (en copie aux IEN)				

DANS ONDE

ATTENTION : jusqu'au <u>vendredi 2 février</u> (date limite)		- mise à jour des fiches élèves : CM1, CM2, ULIS - saisie des langues vivantes		Suivi de la mise à jour par les directeurs d'école	
entre le 5 et le 9 février (selon MAJ par la DSI)	Importation de <u>tous les élèves de CM2</u> de ONDE dans Affelnet 6ème	Toutes modifications ou arrivées d'élèves saisies ultérieurement devront être importées individuellement dans Affelnet 6°		ATTENTION : les nomenclatures devront être importées par la DSI qui devra avoir reçu et installé les éventuelles MAJ	

DANS AFFELNET 6EME

à partir du lundi 12 février		Consultation de la liste des élèves de CM2 importés par la DSDEN Import individuel des élèves manquants susceptibles d'entrer en 6ème hors CM2 (CM1, ULIS et niveaux inférieurs)		Suivi de l'import individuel (CM1, ULIS, autres) par les directeurs	
du lundi 4 mars au vendredi 29 mars	Mise à disposition des formulaires par l'intermédiaire des établissements privés aux familles du privé ou hors département des volets 1 et 2 de la fiche Affelnet 6ème				
à compter du <u>lundi 12 février</u> et jusqu'au mardi 5 mars au plus tard ATTENTION : le volet 1 ne pourra être édité que si l'adresse de l'élève est validée ou confirmée		Edition et remise du volet 1 pré-rempli aux familles pour vérification Retour du volet 1 au directeur après contrôles par la famille Saisie des modifications du volet 1 dans Affelnet 6ème Vérification de la langue vivante enseignée à l'école Lancement du calcul automatique du collège de secteur			
à compter du mercredi 6 mars et pour le mercredi 27 mars (date limite) ATTENTION : le volet 2 ne doit pas être remis à la famille avant le 6 mars 2024	Rappel aux circonscriptions et alertes les 18 et 25 mars 2024	Edition et remise du volet 2 aux familles pour indiquer leurs vœux Retour du volet 2 au directeur après contrôles et pièces justificatives en cas de demande de dérogation à la carte scolaire Saisie dans Affelnet 6ème des vœux des familles indiqués sur le volet 2 (choix de la famille quand secteur multi-collèges , formation demandée, dérogation) Saisie pour tous les élèves : "passage" par défaut Envoi à la DSDEN des copies des volets 1 et 2 pour les demandes hors collège de secteur (dérogations, collèges privés, ULIS, SEGPA). Validation de la saisie sur Affelnet 6ème		Suivi des informations saisies dans Affelnet 6ème avant validation de la saisie par les directeurs - vœux des familles - décisions de passage - validation de la saisie Rappel aux circonscriptions et alertes les 18 et 25 mars 2024	ATTENTION : les orientation en SEGPA, ULIS devront être transmises à la division des élèves pour le 2 mai dernier délai. Les listes des élèves retenus en classe à horaires aménagées et sections sportives devront également être transmises pour le 2 mai dernier délai.

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
du jeudi 28 mars au vendredi 31 mai - 14 heures	Coupure de la connexion Affelnet 6ème pour vérification des dérogations, affectations par la DSDEN	Fin de l'accès à l'application Affelnet 6ème Toute modification ou entrée/sortie des écoles doit être signalée par mail à la DSDEN pour saisie			
début mai		Conseil de cycle 3 école - collège (transmission du LSU)			
vendredi 31 mai à 14 heures	Ouverture Affelnet 6ème pour consultation des résultats	Consultation des résultats d'affectation + communication aux familles		Consultation des résultats d'affectation	Consultation des résultats d'affectation et édition des notifications qui seront envoyées aux familles
à compter du lundi 3 juin					Inscription dans l'établissement d'affectation
mercredi 14 juin	étude des recours gracieux				

DIALOGUE AVEC LA FAMILLE POUR LE PASSAGE EN 6ème

entre le lundi 5 février et le vendredi 8 mars		Commission de circonscription (étude de demande de réduction ou allongement de la durée du cycle)			
avant le mardi 12 mars		Envoi des propositions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - proposition			
vendredi 29 mars			Réponse par la famille à la proposition du conseil des maîtres		
vendredi 12 avril (dernier délai)		Envoi des décisions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - décision et transmission aux IEN			
vendredi 24 mai (dernier délai)			Réponse par la famille à la décision du conseil des maîtres	transmission à la division des élèves du tableau récapitulatif	

EN CAS D'APPEL

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
jeudi 30 mai (dernier délai)		Si appel : envoi par le directeur de l'école à l'IEN de circonscription, des dossiers des élèves avec les courriers des familles, la notification de poursuite de scolarité - décision et l'info de présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	Si appel de la décision, courrier de la famille transmis au directeur de l'école accompagné au besoin de documents complémentaires		
lundi 3 juin au plus tard				APPEL : l'IEN émet un avis sur la situation de l'élève à étudier et renvoie à la circonscription d'accueil de la commission d'appel (Le Creusot ou Chalon S/S) : - le dossier avec la fiche de liaison, - l'avis, - les documents éventuellement joints, - le courrier de la famille et l'information de la présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	
mardi 4 juin au plus tard				Retour à la DSDEN des tableaux des parents présents à la commission départementale d'appel	
jeudi 6 juin au plus tard	Information par la DSDEN des lieux, date et heures de la commission départementale d'appel aux familles qui désirent être présentes				
mercredi 12 juin	9 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (LE CREUSOT) 14 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (CHALON)				
jeudi 13 juin à 12 heures au plus tard				Retour à la DSDEN des décisions des commissions d'appel via le formulaire	
au plus tard le jeudi 20 juin	Orientation définitive : notification de la décision définitive de la commission d'appel aux familles			Les dossiers des élèves sont envoyés à l'école par IEN, ou directement au collège de secteur (ou privé demandé) pour les passages en 6ème	